

# AGENDA

Infos & Inscriptions : [www.akt-ccih.be/agenda](http://www.akt-ccih.be/agenda)  
Tous nos tarifs sont HTVA (21%)

Suivez-nous sur nos différents réseaux sociaux



## EVENTS

### 21 JANV - MONS COCKTAIL DE NOUVEL AN CAP/Musée des Beaux-Arts de Mons

Exposition dans le cadre du centenaire du surréalisme :  
"Le surréalisme : bouleverser le réel".

#### Programme :

Visite guidée de l'exposition (dès 18h15) suivi du cocktail dînatoire, des vœux du Président et d'une remise de certificats ODD. Fin vers 22h30.

Soirée ouverte aux conjoint(e)s.



**Tarifs :** 70 € HTVA pour les membres et 90 € HTVA pour les non-membres.  
**Inscriptions :** avant le 14 janvier 2025.

**CONTACT :**  
071 53 28 80/71 - [EVENTS@AKT-CCIH.BE](mailto:EVENTS@AKT-CCIH.BE)

### 11 FÉV - CHARLEROI LUNCH-CONFÉRENCE



En collaboration avec le club B4C, nous avons le plaisir de vous convier à un lunch-conférence avec, comme invité et orateur, le nouveau bourgmestre de Charleroi : **M. THOMAS DERMINE**.

De 11h45 à 14h30. Prix membre (AKT CCIH et B4C) et prix non-membre affichés prochainement en ligne.

**AKT** cci HAINAUT

**bc**  
business for charleroi

**CONTACT :**  
071 53 28 80/71 - [EVENTS@AKT-CCIH.BE](mailto:EVENTS@AKT-CCIH.BE)

## CLUBS

Relance ou poursuite des Clubs de formation et de partage d'expériences :

- Club Commercial
- Club RH
- Club Business leader

**CONTACTS :**  
**ZONE DE CHARLEROI :** 0455 11 51 13  
[OLIVIER.HENDRICKX@AKT-CCIH.BE](mailto:OLIVIER.HENDRICKX@AKT-CCIH.BE)

**ZONE DE MONS :** 0466 32 17 32  
[ARNAUD.TOMMASETTI@AKT-CCIH.BE](mailto:ARNAUD.TOMMASETTI@AKT-CCIH.BE)

## FORMATIONS

### 21 JANV - LA LOUVIÈRE FORMATION

« Prenez une longueur d'avance avec le nouveau logiciel IDMS ! »

Formatrice : Véronique Koninckx, MSBD. De 13h30 à 16h30, Hôtel Ibis Styles. Tarifs : gratuit pour les membres d'AKT CCIH, 140 € HTVA pour les non-membres.

### 28 JANV - LA LOUVIÈRE PETIT-DÉJEUNER

« Gestion de l'eau en entreprise ».

Intervenants : Juliette Bodson (AKT) et Patrick Hennebert (SPW). 8h30 à 10h30, Hôtel Ibis Styles. Tarifs : gratuit pour les membres d'AKT CCIH, 45 € HTVA pour les non-membres.

### 6 FÉVR - LA LOUVIÈRE FORMATION

« Facturation électronique : anticipez 2026 et maîtrisez les factures structurées dès aujourd'hui ! »

Intervenants : Valentine Vigneron, Julien De Tiège et Audrey Orleans (BDO). 8h00 à 11h00, Hôtel Ibis Styles. Tarifs : gratuit pour les membres d'AKT CCIH, payant pour les non-membres.

### 11 FÉVR - LA LOUVIÈRE SÉMINAIRE Cycle "1 Euro c'est 1 Euro" – Optimisation Fiscale : Les Clés pour Vos Contrats de Travail !"

Intervenants : Maître Céline Kunnen, avocate associée, et Maître Jessica Frébutte, avocate, du cabinet Centrius 13h30 à 16h30, Hôtel Ibis Styles. Tarifs : Gratuit pour les membres d'AKT CCIH, 140 € HTVA pour les non-membres.

**CONTACT :**  
065 22 65 08 ET 065 63 25 68  
[FORMATIONS@AKT-CCIH.BE](mailto:FORMATIONS@AKT-CCIH.BE)



L'équipe d'AKT CCI Hainaut vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2025 !

**AKT CCI HAINAUT ASBL**

**INFO@AKT-CCIH.BE | WWW.AKT-CCIH.BE**

#### CHARLEROI (siège social)

Av. Général Michel, 1C - 6000 Charleroi  
Tel: +32 (0)71 32 11 60

#### MONS-BORINAGE

Parc Initialis - Bd A. Delvaux, 15 - 7000 Mons  
Tel: +32 (0)65 22 65 08

PARTENAIRE STRATÉGIQUE D'AKT :



NOS PARTENAIRES STRUCTURELS :



# ENCRAGE

Les actualités de AKT CCI Hainaut

## INTERVIEW

Fabien Bruyneel  
Directeur Synergies et  
Communautés, AKT

PAGE 2



## FOCUS

Protection lanceurs  
d'alerte : un an après

PAGE 3



## AGENDA

21 Janv : Cocktail  
de nouvel an -  
Expo au CAP/BAM

PAGE 4

## UN NOUVEAU SITE WEB POUR AKT CCI HAINAUT ! Dans le cadre de la nouvelle alliance AKT

La nouvelle famille AKT a mis en place une identité visuelle et une charte graphique commune. Celle-ci a été déclinée dans tous nos supports de communication : papier-en-tête, cartes de visite, brochures, newsletters, etc. Notre site web n'a pas échappé à la règle : nous avons profité de l'occasion pour en faire une refonte complète, aux couleurs mauves d'AKT !

Ce nouveau site web plus moderne, tant dans les aspects techniques que graphiques, présente les caractéristiques suivantes :

- **CMS open-source WordPress** : c'était déjà le cas avec le site précédent mais ce système de gestion de contenu (Content Management system) a bien évolué et permet encore plus facilement de créer des contenus (avec une administration à distance et multiutilisateurs), grâce à son éditeur Gutenberg qui utilise des blocs.

- **'Responsive'** : ce site web est de nouveau conçu en vue d'une compatibilité avec les appareils mobiles (smartphone, tablettes, iPad, etc.) afin de répondre aux besoins de nos utilisateurs nomades.

- **Login/Mot de passe** : Les membres d'AKT CCI Hainaut (uniquement) disposent encore d'un login/mot de passe pour leur donner accès à des fonctionnalités privilégiées. Par exemple, en étant connectés, ils ont plus de facilité pour s'inscrire en ligne à nos activités reprises dans l'agenda : leur formulaire d'inscription

apparaît en effet déjà pré-complété. Pour ceux qui possédaient déjà un compte sur la version précédente du site, leur login/mot de passe est toujours valide. Nous ne pouvons que conseiller aux autres de vite créer le leur ! Une nouvelle offre réservée aux membres fera en effet prochainement son apparition...

- **Homepage** : nous y avons mis plus en évidence l'agenda de nos activités et nos médias (ex. vidéos, publications). On retrouve également sur cette homepage de grands slides défilant pour mettre en avant nos produits phares du moment.

De futurs développements entre nos différentes solutions numériques et ce nouveau site web sont également envisagés. Un remerciement tout particulier à l'agence web Octopix pour avoir relevé ce nouveau défi à nos côtés !

Curieux d'en découvrir davantage ? Rendez-vous sur [www.akt-ccih.be](http://www.akt-ccih.be)



## ÉDITO

« La critique est aisée mais l'art est difficile »

Les élections sont passées (chez nous et ailleurs), le peuple a voté et son choix doit être respecté. Telle est la règle de base en démocratie parlementaire libérale. Enfin, c'est la théorie (vous avez spontanément à l'esprit les revirements intervenus).

Le propos n'est pas là pourtant. La formation d'un Gouvernement Fédéral s'accompagne systématiquement de compromis entre négociateurs, chacun voulant son trophée auprès de son électorat. Personne ne sera totalement satisfait au final, même pas partiellement pour certains. Faut-il pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain ?

Non, car des décisions seront prises et elles vaudront mieux que les non-décisions vécutées jusqu'il y a peu. Elles seront, du moins au départ, le résultat d'un savant dosage des aspirations électorales dans un dépassement collectif. Mais soyons vigilants car nous avons signé un chèque en blanc.

Comme avant le 9 juin, restons des citoyens actifs en défendant les valeurs du monde de l'entreprise.

L'usure vaut mieux que la rouille.

Benoit Moons

## FABIEN BRUYNEEL

Directeur Synergies et Communautés, AKT (depuis sept. 2024)

### EXPÉRIENCES PASSÉES :

#### Memnon Archiving Services (2022-2024) - Managing Director

En charge du P&L (CAPEX, OPEX, Payroll...) et de maximiser la productivité tout respectant l'humain et les KPIs.

#### Boukè (2019 - 2022) Télé- et radiodiffusion (broadcasting) Managing Director

Change management et daily management avec des responsabilités en P&L, HR, Marketing, administration,...



AKT



### Quel est ton rôle au sein de la nouvelle famille AKT ?

**M**on rôle est de faire vivre l'opérationnalité de l'alliance entre AKT for Wallonia (ex-UWE) et les 5 AKT CCI (anciennement CCI Hainaut, CCI Liège-Verviers-Namur, CCI Brabant wallon, CCI Wapi, CCI Luxembourg belge). Entre les deux, je fais partie d'un service central, « AKT projects » (dans notre jargon interne) axé sur les synergies, les projets communs entre ces 6 entités qui forment la nouvelle famille AKT.

J'ai pour mission de trouver de nouveaux partenaires (notamment financiers) et de travailler sur de nouveaux produits et services communs, pour le groupe AKT. L'idée est aussi de faire des économies d'échelle, d'augmenter la rentabilité du groupe et que j'agisse en tant que facilitateur entre les différentes entités.

Pour cette alliance, on s'inspire ici du modèle VOKA qui s'est créé en Flandre et a pris 15 ans pour se consolider. En Wallonie, avec AKT, cela prendra aussi un peu de temps : « Rome ne s'est pas faite en un jour ».

### Quels sont tes défis, dans le cadre de cette mission ?

Côté AKT CCI, mes défis sont de faire monter les Chambres en puissance tant au niveau régional, fédéral qu'international, d'augmenter la qualité de leurs services et produits, de proposer une certaine équivalence de leurs offres. Également, de faire en sorte qu'une CCI rayonne sur une autre, voire sur l'extérieur. Pour ce faire, il faut avoir et s'inspirer de relais de croissance (ex. Voka, Eurochambres, etc.).

AKT for Wallonia (ex-UWE) rassemble un centre d'études, de lobby et de nombreuses fédérations. On est plus dans du théorique, là où les CCI sont plus sur le terrain, dans la pratique. Mon défi sera de bien gérer les partenariats qui sont aussi chez AKT for Wallonia, tout en veillant à ce que ce ne soit pas unilatéral.

De manière plus globale, mes défis seront de traduire les réalités du terrain (des AKT CCI) et les réalités théoriques (d'AKT for Wallonia) en actions concrètes, de sceller une croissance, une synergie commune de cette alliance, en passant par la facilitation.

### Pourquoi as-tu été choisi pour ce poste ?

C'est un poste qui requière des compétences tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Au niveau de ce qu'on appelle les « hard skills », j'ai une bonne compréhension du monde wallon et de l'entreprise. Pour ce qui est des « soft skills », j'ai une grande capacité d'écoute, une sensibilité aux terrains théoriques et pratiques, et je suis trilingue.

Je cumule un mélange de stratégique et d'opérationnel, tant à travers mes études, mes diplômes que mes expériences professionnelles. J'ai, par exemple, été amené à négocier, à gérer de grands comptes clients, à réaliser du change management et, en « supply chain », à mettre les mains dans le cambouis.

Je suis convaincu de la puissance de la Wallonie – je suis moi-même originaire de Tournai - et fier du Pays Noir en particulier, car j'ai de la famille à Marcinelle et Florennes. Issu d'une famille d'entrepreneurs, j'ai appris la notion du travail et de l'effort, qui s'est traduite en « Tu n'auras rien sans rien ».

### Qu'est-ce qui te motive particulièrement dans cette mission ?

Je suis 100% en phase avec la Baseline retenue pour le groupe AKT : « Entreprendre ensemble pour une Wallonie prospère et durable ». C'est pour ça, que j'ai eu envie de me lever le matin ou de « déposer mes valises » : pour cet ENTREPRENDRE ENSEMBLE.

En Flandre, on a su créer une identité, une fierté d'un point vue entrepreneurial. Il y a un pendant à créer de ce côté-ci de la Belgique : un vrai sentiment d'appartenance wallonne.

### Quel est ton crédo, ta devise ?

Tout ce qui tourne autour de la méritocratie, mais aussi de « l'union fait la force », du faire ensemble, mais, j'ajoute, dans la bienveillance et dans la limite de nos capacités. Et, comme j'aime les métaphores dans la construction : « les fondations, le ciment doivent d'abord être secs, avant d'aller placer un toit et d'emménager ».

## PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

### Un an depuis l'entrée en vigueur de la loi

Un an déjà s'est écoulé depuis l'entrée en vigueur de la loi – c'était le 17 décembre 2023 - sur la protection des lanceurs d'alerte pour les entreprises de plus de 50 travailleurs. Les entités de plus de 250 travailleurs devaient déjà être en conformité depuis février 2023. L'occasion de vous rappeler en quoi consiste cette loi et le rôle que notre Chambre peut jouer dans l'implémentation de cette dernière au sein des entreprises.

Cette loi est la mise en œuvre d'une directive européenne visant à mieux protéger les personnes qui signalent des violations du droit de l'Union européenne ou du droit national commis au sein d'une entité juridique du secteur privé contre d'éventuelles représailles de leur employeur.

L'une des obligations relatives à cette loi est la mise en place d'un canal de signalement interne. Par ce canal interne, les employés - mais aussi éventuellement d'autres parties prenantes telles que les administrateurs, les actionnaires, les sous-traitants et les fournisseurs - peuvent signaler les abus et les malversations constatés au sein de l'entreprise. Pour les entreprises de 250 employés ou plus, cette déclaration doit même pouvoir se faire de manière anonyme. Que ce signalement soit fait de manière anonyme ou non, l'employeur est de toute façon tenu de la faire traiter de manière confidentielle par une personne neutre et indépendante au sein de l'entreprise, voire en dehors.

Les entreprises contrevenant aux dispositions de cette loi s'exposent à des sanctions financières allant de 4.800€ à 48.000€. Des peines de prison sont également prévues par la loi pour les personnes entravant sciemment le processus... À l'inverse, une entreprise non-concernée par cette loi (de moins de 50 personnes, donc) qui souhaiterait tout de même mettre en place une politique de protection des lanceurs d'alerte adopterait par la même occasion une nouvelle pratique de bonne gouvernance. Pour les entreprises engagées en matière d'entrepreneuriat durable, mettre en pratique une telle action s'inscrit, par exemple, dans l'ODD 16...

**AKT CCI Hainaut** a déjà accompagné une trentaine d'entreprises à implémenter leur canal interne de signalement grâce à **une solution technique présentant une série d'avantages tels que :**

- Une solution technique simple, en développement au sein du réseau des Chambres européennes
- Un service neutre et indépendant
- Anonymat et confidentialité garantis
- En conformité avec le prescrit légal
- Canal sécurisé, garanti sans cookie ou tracker
- Formation et accompagnement en gestion de l'outil
- Système d'abonnement (SAAS)
- Une assurance de tranquillité

#### Le process en quelques étapes :

1. INSCRIPTION : Définition et signature des contrats - Envoi de la démo du canal interne
2. TECHNIQUE : Ouverture du canal interne
3. FORMATION : Accompagnement de l'entreprise à l'utilisation de son canal interne
4. GESTION PAR L'ENTREPRISE (hors CCI): adaptation de son règlement de travail - communication aux parties prenantes, ...

#### Grille de tarification (HTVA) :

	Membre	Non-membre
Moins de 50 pers.	50 €/mois	100 €/mois
Entre 50 et 100 pers.	80 €/mois	160 €/mois
Entre 100 et 250 pers.	110 €/mois	220 €/mois
Entre 250 et 500 pers.	250 €/mois	500 €/mois
Plus de 500 pers.	350 €/mois	700 €/mois
<b>Set up Fees :</b>		
Moins de 250 pers.	300 €	
Entre 250 et 500 pers.	500 €	
Plus de 500 pers.	1.500 €	

#### Pour en savoir plus :

- Voyez notre FAQ et les vidéos sur le site : [WWW.LANCEURSDALERTEWALLONIE.BE](http://WWW.LANCEURSDALERTEWALLONIE.BE)
- Pour toute question (autre que technique) : [OLIVIER.HENDRICKX@AKT-CCIH.BE](mailto:OLIVIER.HENDRICKX@AKT-CCIH.BE) - 0455 11 51 13  
[ARNAUD.TOMMASETTI@AKT-CCIH.BE](mailto:ARNAUD.TOMMASETTI@AKT-CCIH.BE) - 0466 32 17 32
- Pour les questions d'ordre technique : [GAETAN.DIGRAVIO@AKT-CCIH.BE](mailto:GAETAN.DIGRAVIO@AKT-CCIH.BE) - 071.532879

#### Powered by :

Belgian  Chambers

Scannez ce QR code pour visionner une démonstration de notre solution en vidéo :

